

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 33, rue de l'Église, à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 31 août 2020 à 19h00.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Dossiers Urbanisme

3.1. Recommandations suite à la séance spéciale du CCU du 25 août 2020

3.1.1. PIIA

3.1.1.1 50, rue Guillot

3.1.1.2 56, 58 et 60, rue Simard

3.1.1.3 295, rue Simard

3.1.1.4 240, rue Simard

4. Règlement

4.1 Adoption du règlement

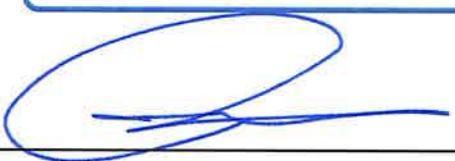
4.1.1. Adoption du projet de règlement #20-787

5. Période de questions

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 28 août 2020

Avis numéro : 2020-64



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

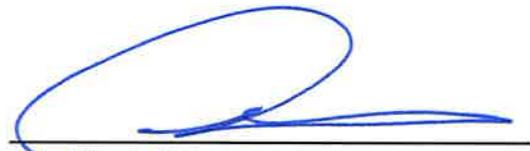
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 28 août 2020, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 28 août 2020.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier